

CONVENTION INDIVIDUELLE DE FORMATION (CIF)

La convention individuelle de formation a pour vocation de permettre aux doctorantes et aux doctorants de réfléchir à la cohérence et à la structure de leur parcours doctoral dès leur réinscription en thèse.

Extrait de l'article 12 de l'arrêté du 25 mai 2016 fixant le cadre national de la formation et les modalités conduisant à la délivrance du diplôme national de doctorat : « Prise en application de cette charte, une convention de formation, signée par le directeur de thèse et par le doctorant, indique les dénominations de l'établissement d'inscription du doctorant, de l'école doctorale et de l'unité ou de l'équipe de recherche d'accueil ; elle mentionne également le ou les noms du ou des directeurs de thèse, du directeur de l'unité ou de l'équipe d'accueil, du doctorant ainsi que les droits et devoirs des parties en présence.

La CIF est à renseigner sur l'ADUM et sera validée par le directeur de thèse.

Elle est révisable à chaque réinscription

Certaines rubriques peuvent être difficiles à anticiper : n'hésitez pas à vous faire aider par votre directeur de thèse et le directeur de votre unité de recherche.

LE STATUT PROFESSIONNEL DU DOCTORANT

Préciser le statut professionnel : doctorat mené à temps complet ou à temps partiel :

Préciser les conditions de financement de votre doctorat et les différents contrats de travail signés au cours de cette période jusqu'à la soutenance de thèse (données à actualiser chaque année) :

- Contrat doctoral (avec avenant ou non), allocation régionale, thèse CIFRE... ;
- Doctorat mené à temps plein (financement dédié à ses recherches) ou temps partiel (hypothèse où le doctorant a un travail salarié sans lien avec le doctorat) ;
- Bourses nationales/internationales ;
- Vacances d'enseignement, vacances administratives ;
- Contrat d'ATER (Attaché(e) temporaire de l'enseignement et de la recherche).

CALENDRIER DU PROJET DE RECHERCHE : Objectifs pour l'année universitaire

Etapes principales du projet doctoral jusqu'à la soutenance :

- Durée prévue incluant les éventuels séjours hors de votre unité de recherche ;
- Découpage prévisionnel de l'élaboration de la thèse : collecte et analyse des données bibliographiques, élaboration du plan/des articles pour les thèses en finance, période de rédaction envisagée en fonction du découpage, et en fin de parcours, la date éventuelle de soutenance de thèse ;
- En cas de cotutelle internationale, préciser le calendrier des séjours dans les deux pays ;
- En cas de CIFRE, préciser la répartition du temps entre votre unité de recherche et le centre de recherche non académique/l'entreprise/l'association qui vous accueille.

LES MODALITES D'ENCADREMENT, DE SUIVI DE LA FORMATION ET D'AVANCEMENT DES RECHERCHES DU DOCTORANT

- Quels sont les rapports entretenus ou prévus avec votre directeur de thèse : fréquence des rencontres, disponibilité, suivi à distance ?
- Avez-vous participé à un comité de suivi de thèse ? A quelle fréquence ? Avez-vous rencontré des difficultés à cette occasion ? Cet entretien vous-a-t-il été bénéfique ?
- Dans le cas d'une thèse CIFRE : préciser les noms et coordonnées de l'entreprise, les

modalités d'intégration (pourcentage du temps travail passé chez le partenaire, périodicité), les modalités décidées par l'Ecole doctorale pour le comité individuel de formation.

Préciser les modalités de validation des 100 heures de formation doctorale : Formations envisagées :

- semaine d'intégration, formations proposées par l'Ecole doctorale tout au long de l'année (consulter régulièrement l'onglet « Formation » sur votre espace Adum et le site de l'UPVD « Formations transversales »)
- séminaire scientifique ou méthodologique, séminaire doctoral, journée d'études, colloque, conférence, atelier doctoral.
- aide à l'insertion professionnelle

LES CONDITIONS MATERIELLES DE REALISATION DU PROJET DE RECHERCHE

- conditions d'accueil des doctorants au sein de votre unité de recherche ;
- moyens et méthodes mis à disposition par votre unité de recherche pour mener à bien votre projet : accès aux infrastructures du laboratoire (locaux, matériel informatique, équipements...)
- ;
- Accès à des revues en ligne via l'ENT de l'UPVD pour télécharger des travaux scientifiques pertinents sur mon sujet ;
- La prise en charge financière de vos missions en France ou à l'étranger par votre unité de recherche et/ou l'Ecole doctorale (participation à des séminaires ou des colloques) : transport, hébergement, frais d'inscription...

LES MODALITES D'INTEGRATION DANS L'UNITE OU L'EQUIPE DE RECHERCHE :

- Fréquence selon laquelle vous travaillez au sein de votre unité de recherche ;
- Accessibilité aux moyens matériels mis à disposition par votre unité de recherche ;
- Facilité des contacts avec votre directeur de thèse et les membres de l'unité de recherche : répondent-ils à vos interrogations méthodologiques ou scientifiques et vous conseillent-ils dans vos recherches ?
- Participation à des événements scientifiques organisés par votre unité de recherche : communication lors de colloques, journées d'étude ou séminaires, prise en charge/implication dans l'organisation d'un événement scientifique, publication dans une revue/un ouvrage, projets de recherche ;
- Organisation par votre unité de recherche de comité de suivi de thèse : fréquence, avantages, inconvénients ?

PROJET PROFESSIONNEL ET PARCOURS PREVISIONNEL INDIVIDUEL DE FORMATION

- Quelle carrière envisagez-vous ?
- Les modalités d'accès à la profession/au titre ?
- Liste de formations envisagées en lien avec ce projet professionnel : formations transversales, scientifiques et techniques, stages de recherche...

LES OBJECTIFS DE VALORISATION DES TRAVAUX DE RECHERCHE DU DOCTORANT : DIFFUSION, PUBLICATION ET CONFIDENTIALITE, DROIT A LA PROPRIETE INTELLECTUELLE SELON LE CHAMP DU PROGRAMME DE DOCTORAT

Travaux de recherche : publication scientifique ou communication réalisée en étroite collaboration avec le directeur de thèse et l'unité de recherche dans le cadre d'un colloque ; participation à l'élaboration d'un ouvrage collectif publié par votre unité de recherche.